



Floridienne Group – Communiqué – Transmis 14 juin 2024

AVIS DE MISE EN PAIEMENT DU DIVIDENDE

L'Assemblée Générale Ordinaire du 4 juin 2024 a décidé la mise en paiement au titre de l'exercice 2023 d'un dividende de 1,75 EUR net et 2,50 EUR brut par part sociale.

Le dividende sera payable contre le coupon n° 120 à partir du 19 juillet 2024 à la Banque Degroof, rue de l'Industrie 44 à 1040 Bruxelles.

Contacts : Marc Blanpain, Président et Gaëtan Waucquez, CEO

FLORIDIENNE est un groupe industriel belge coté sur Euronext Bruxelles qui occupe des positions de leader européen ou mondial dans des niches de marché ou des marchés de niche. Ses activités se concentrent sur trois secteurs : les Sciences du vivant, l'Alimentation festive, et la Chimie.
